

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nous avons consulté nos homologues des États-Unis, mais il serait présomptueux de ma part de vous dire actuellement quelles instances ont été faites ou quelle réponse nous avons eue.

● (1430)

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GRAINS FOURRAGERS—LE RÔLE DE LA COMMISSION DU BLÉ

M. Jack Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission du blé et se rattache à celle qu'a posée le député de Saskatoon-Biggar. Pour ce qui est de la politique relative aux grains fourragers qui a été annoncée, le ministre peut-il assurer aux députés et à l'ensemble du pays que son intervention dans les activités de la Commission canadienne du blé ne diminuera pas les pouvoirs de cette dernière?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, cette question a fait l'objet d'un très long débat l'autre jour, durant lequel le député n'a pas pu décider s'il voulait que j'intervienne ou non. Je tiens à assurer aux députés qu'il ne fait aucun doute qu'en vertu de la loi qui les régit, les commissaires de la Commission canadienne du blé doivent s'efforcer de vendre les grains dans le meilleur intérêt des producteurs qui les leur remettent. Toutes les directives transmises à la Commission canadienne du blé en vertu de l'autorité du gouvernement canadien le sont par un décret du conseil, comme le prévoit la loi. Cela n'arrive en général qu'à titre exceptionnel.

LES GRAINS FOURRAGERS—LA DATE DE L'ANNONCE DE LA POLITIQUE—LES MESURES LÉGISLATIVES ENVISAGÉES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre responsable de la Commission du blé. Peut-il nous assurer qu'il fera une déclaration avant que la Chambre ne s'ajourne et qu'il apportera des modifications à la loi afin que le gouvernement consulte la Chambre au lieu de modifier le Règlement par des décrets du conseil?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la première partie de la question du député, il me faudrait, entre autres, savoir à quelle date la Chambre doit s'ajourner. Nous espérons être à même de faire connaître notre décision sous peu. La procédure que nous suivons dépend de la dernière série de discussions que nous devons peut-être tenir avec les parties concernées d'un bout à l'autre du pays, qui ont fait des démarches.

M. Nystrom: Étant donné les réponses évasives du ministre et l'inquiétude des syndicats du blé et des syndicats d'agriculteurs, le ministre peut-il au moins donner l'assurance aux députés et aux agriculteurs de l'Ouest canadien que le pouvoir dont jouit actuellement la Commission canadienne du blé en ce qui concerne la commercialisation des grains fourragers ne sera diminué d'aucune façon?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je répéterai simplement que je ne peux pas prédire à quelle date aura lieu une déclaration fondée sur une décision qui reste à prendre.

Questions orales

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'USINE DE LA CIP À TEMISCAMING—LE PROJET DU GROUPE TEMBEC—ON DEMANDE UN RAPPORT

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

L'honorable ministre peut-il informer la Chambre si le gouvernement ou son ministère a réussi à faire conclure une entente entre la compagnie CIP de Temiscaming et le groupe TEMBEC? Dans l'affirmative, est-ce que l'honorable ministre peut dire quelles subventions ont été accordées à TEMBEC pour lui permettre d'acquiescer et d'exploiter cette entreprise?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit à la Chambre hier, cette question a été à toutes fins pratiques résolue. Je dois cependant rencontrer une ou deux personnes encore cet après-midi. J'espère être en mesure de faire demain une déclaration donnant les renseignements que me demande le député.

* * *

LES GRAINS

LES GRAINS FOURRAGERS—LA HAUSSE DES PRIX—LA PORTÉE DES MESURES ENVISAGÉES ET LE CAS DES CULTIVATEURS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je désirerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Considérant l'éventualité d'une mesure prise pour parer à la hausse des prix des céréales fourragères riches en protéines, et comme cette hausse est causée en grande partie par la dévaluation du dollar canadien et par l'établissement des prix au sein du Marché commun européen, le ministre peut-il assurer aux producteurs de céréales fourragères enrichies de l'Ouest qu'aucune mesure ne sera prise à leur seul détriment mais que c'est le pays dans son ensemble qui en assumera les frais?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le coût des mesures que nous prendrons sera assumé par toute la population canadienne parce que la production des agriculteurs ne concerne pas uniquement ces derniers mais concerne toute la population.

LES ALIMENTS POUR BESTIAUX—DEMANDE DE RECHERCHES SUR L'EMPLOI DU CHIEN DE MER À LA FABRICATION DE SUPPLÉMENT PROTÉIQUE

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Pêches. Comme le chien de mer est le fléau de l'océan, surtout sur la côte ouest, et qu'il est incontestable, le ministre s'arrangerait-il pour lancer un programme de recherche en vue de voir s'il ne pourrait être pêché et traité pour en faire une farine de poisson ou un autre produit qui serait une source de protéines pour remplacer celles que nous sommes en train de perdre?